



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DÉPARTEMENTAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 JANVIER 2023

Etaient présents :

Représentants des collectivités (4) :

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de Firmi, Président de l'instance, titulaire,
- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire,
- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire,

Représentants du personnel (6) :

- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT), titulaire,
- Madame Solange SENDRAL (CFDT), suppléante,
- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), titulaire,
- Monsieur Thierry FONTANIE, (CGT), suppléant,
- Madame Amandine BOSCH, (CGT), suppléante ne prenant pas part aux votes,
- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire,

Etaient absents ou excusés :

Représentants des collectivités :

- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Madame Nicole ANDURAND LE GUEN, Maire-Adjoint LE BAS SEGALA, titulaire,
- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de Sévérac d'Aveyron, titulaire,

Représentants du personnel :

- Monsieur Jean-Laurent VERDEAUX, (CFDT), titulaire,
- Madame Morgane DELFORGE, (CGT), titulaire,
- Madame Virginie LE MENTEC, (CFDT), titulaire,

Monsieur Romain BOUAT, Responsable adjoint du Pôle Ressources humaines – conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur Jean-Pierre LADRECH ouvre la séance à 14 heures 30. Il constate que le quorum est atteint.

- Une secrétaire de séance, Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire et un secrétaire adjoint, Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), sont désignés.



Monsieur le Président indique aux membres de l'instance qu'en raison de la mise en place de la nouvelle instance de la Formation spécialisée en santé, sécurité et des conditions de travail (F3SCT), les sujets mis à l'ordre du jour de cette nouvelle instance seront abordés désormais en début d'après-midi, et les dossiers du CST traités à la suite.

Monsieur BOUAT rappelle aux membres de la F3SCT, qu'ils doivent suivre une formation durant le premier semestre suivant le renouvellement général des instances comme en dispose l'article 98 du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Aussi, les représentants du personnel qui le souhaite peuvent participer aux sessions suivantes :

Dates du présentiel	Thème	Ville
du 08 au 10/02 et les 06 & 07/03/2023	Formation des membres des Formations Spécialisées et des CST en l'absence de Formation Spécialisée - premier mandat - groupe 1	Rodez
du 13 au 15/03 et les 03 & 04/04/2023	Formation des membres des Formations Spécialisées et des CST en l'absence de Formation Spécialisée - premier mandat - groupe 2	Rodez
du 29 au 31/03/2023	Formation des membres des Formations spécialisées et des Comités sociaux territoriaux - mandat renouvelé	Rodez

Monsieur BOUAT précise que suite à l'évolution de la GED et d'une modernisation du logiciel, la plateforme de dépôt des dossiers des instances ne sera pas disponible durant les prochains mois.

Monsieur le Président souhaite, pour faire face à d'éventuels problèmes de logistique, que l'envoi des dossiers au format papier pour les membres, soit temporairement mis en place.

Madame Dorothée KRISZT, Psychologue du travail, a été récemment recrutée au CDG12 et détaille ses fonctions en indiquant qu'elle sera désormais amenée à intervenir auprès des collectivités sur le conseil en organisation.



Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail

PROCEDURE DE SIGNALEMENT			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CDG12			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

DOCUMENT UNIQUE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Calmont			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Observations : La CGT tient à souligner le travail de M. CASANOVA, agent préventeur du CDG, pour avoir intégré les RPS au document. Les risques liés au bruit au sein de l'école ne semblent pas avoir été identifiés et il conviendrait de rajouter la légende concernant la nomenclature pour une meilleure compréhension.			

Comité social territorial

APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges, en tenant compte des observations formulées.			
Observations : La CGT attire l'attention des membres sur les délais de route nécessaires pour participer aux instances. M. BOUAT rappelle que le CDG12 organise volontairement la F3SCT et le CST sur la même journée afin de limiter les déplacements des membres. Par ailleurs, sur l'année 2023, 7 séances du CST sont programmées pour éviter de surcharger l'ordre du jour et réduire la durée des instances (cf. article 5 du règlement intérieur de l'instance). La CGT demande à ce que les délais de transmission des dossiers soient portés à 15 jours avant la			

date de la séance.

M. LADRECH indique qu'il convient de respecter le statut, néanmoins une vigilance sera maintenue pour que l'envoi des dossiers soit réalisé avec l'envoi de la convocation.

La CGT demande une correction sur l'article 13 concernant l'agent en charge de la prévention.

ACTION SOCIALE

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
EPA « Enfance et Jeunesse de Sébazac-Concourès »			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Sébazac-Concourès			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

AVANTAGES EN NATURE

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Sébazac			
Collège représentants du personnel			
Collège représentants des collectivités			
Avis : Refus de statuer de l'ensemble des représentants.			
Observations : La saisine ayant été réceptionnée tardivement, les membres n'ont pas pu prendre connaissance du dossier en amont. L'étude du dossier est donc reportée à la prochaine séance.			
Les représentants du personnel souhaitent qu'un rappel soit réalisé auprès des collectivités pour que les délais de transmission des dossiers soient mieux respectés.			

COMPTE EPARGNE-TEMPS

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CCOM Aveyron Bas Ségala Viaur			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie d'Aubin			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités			4
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel			
Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Observations : Le syndicat FO rappelle que la procédure n'a pas été respectée, la collectivité ayant délibéré en octobre 2020 et réalisant la saisine du CST en janvier 2023.			



Mairie de Calmont			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO	3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 Avis défavorables et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Druelle Balsac			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Paulhe			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO	3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 Avis défavorables et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint-Laurent de Lévézou			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO	3 CGT	
Collège représentants des collectivités			
Avis : 3 Avis défavorables et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Espeyrac			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

Explication du vote de la CGT : Les élus CGT sont opposés à la monétisation des jours de congés annuels non pris pour avoir plus de salaires.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Gages-Montrozier			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			



DEPLACEMENT			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Condom d'Aubrac			
Coll�ge repr�sentants du personnel	6		
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : Favorable � l'unanimit� des deux coll�ges.			

EGALITE FEMMES, HOMMES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Com. de Com. Comtal, Lot Truy�re			
Coll�ge repr�sentants du personnel	6		
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : Favorable � l'unanimit� des deux coll�ges.			

HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Calmels et le Viala			
Coll�ge repr�sentants du personnel	6		
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : Favorable � l'unanimit� des deux coll�ges.			
Mairie Campuac			
Coll�ge repr�sentants du personnel	6		
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : Favorable � l'unanimit� des deux coll�ges.			
Mairie de la Bastide Solages			
Coll�ge repr�sentants du personnel	6		
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : Favorable � l'unanimit� des deux coll�ges.			
Mairie de Huparlac			
Coll�ge repr�sentants du personnel	6		
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : Favorable � l'unanimit� des deux coll�ges.			



LIGNES DIRECTRICES DE GESTION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CCAS de Montézic			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
CDG 12			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Le Truel			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Montézic			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Murois			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Sainte-Juliette sur Viaur			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

Explication du vote de la CGT : La CGT dénonce ce système inspiré du secteur marchand, qui vise au final à réduire les coûts de fonctionnement des collectivités, en se servant du personnel comme variable d'ajustement. Les services publics, les agents et les populations n'ont rien à gagner à voir se développer ce genre de dispositif.

MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CCOM Aveyron Bas Ségala Viaur			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
CCOM du Pays Rignacois			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
EHPAD l'Oasis			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 abstentions et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de la Fouillade			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie d'Agen d'Aveyron			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Cassagnes Begonhes			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Galgan			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de La Bastide Solages			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Lestrade et Thouels			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

Mairie de Nant			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités			
Avis : 3 abstentions et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Paulhe			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Roussennac			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Sainte-Croix			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Villefranche de Panat			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

ORGANISATION DES SERVICES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Aveyron Ingénierie			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Manhac			
Collège représentants du personnel			
Collège représentants des collectivités			
Avis : Refus de statuer de l'ensemble des représentants.			
Observations : La saisine ayant été réceptionnée tardivement, les délais n'ont pas été respectés. L'étude du dossier est donc reportée à la prochaine séance.			
Mairie de Viviez			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

Monsieur André BORIES quitte la séance.



PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CCOM Aveyron Bas Ségala Vaur			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 abstentions et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Connac			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 abstentions et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Rieuepeyroux			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 abstentions et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
PETR Centre Ouest Aveyron			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 abstentions et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

Explication du vote d'abstention de la CGT : en faveur d'une prise en charge à 100% de la mutuelle et de la prévoyance. Les nouveaux montants prévus dans le dernier décret n°2022-581 du 20 avril 2022 (soit un plancher minimal de 7 euros pour la Prévoyance et 15 euros pour la Santé) sont très insuffisants pour couvrir le coût réel.

RATIOS PROMUS/ PROMOUVABLES

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CCAS de Montézic			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 abstentions et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de le Truel			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 abstentions et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			



Mairie de Montézic			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 abstentions et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Murols			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 abstentions et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

Explication du vote de la CGT : la détermination du taux à 100% n'engage pas la collectivité sur les nominations.

RIFSEEP			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Aveyron Ingénierie			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Castelnau-Pégayrols			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de le Truel			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Murols			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Prévinquières			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			



Mairie de Roquefort			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint Beauzély			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Tayrac			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
SIVOS du Pays Ségali			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			

Explication du vote de la CGT : Les élus CGT déplorent ce système de rémunération, qui sans véritablement de transparence et d'équité, vise à l'individualisation de la rémunération des agents. Le tout au détriment de la rémunération indiciaire, qui doit être revalorisée régulièrement (point d'indice bloqué depuis plus de 10 ans) et constituer une base de traitement véritablement équitable.

La CGT dénonce également l'augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice en août 2022 qui ne compense pas l'inflation actuelle dans le pays.

SUPPRESSION D'EMPLOIS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Aveyron Ingénierie			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
EHPAD La Fontanelle			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 abstentions et 3 avis favorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			



CCAS Parc de Jaunac, Montbazens			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Causse et Diège			
Collège représentants du personnel		1 FO – 3 CGT	2 CFDT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 4 avis défavorables et 2 abstentions du collège des représentants du personnel Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Castelmary			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		1 FO - 3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 2 avis favorables et 4 abstentions pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de La Rouquette			
Collège représentants du personnel		3 CGT	1 FO – 2 CFDT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 abstentions et 3 avis défavorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de le Truel			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Murois			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Prévinquières			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Saint Rémy			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
SIVU Interdépartemental pour la création d'une école primaire			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			



Explication du vote de la CGT : Les élus CGT approuvent les suppressions de poste qui n'entraînent pas de diminution des effectifs et qui sont relatives à des avancements de grade ou à des promotions internes.

TABLEAU DES EFFECTIFS

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Sévérac d'Aveyron			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

TELETRAVAIL

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
EPAGE du VIAUR (SMBVV)			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO	3 CGT	
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 avis favorables et 3 avis défavorables pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Syndicat Mixte des Eaux de Lévézou Ségala			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

TEMPS PARTIEL

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de La Fouillade			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie d'Entraygues sur Truyères			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			



Questions diverses :

Le syndicat CFDT souhaite savoir quelle est la portée des modèles d'arrêtés transmis par le CDG aux collectivités dans le cadre de la grève.

M. BOUAT explique que le travail dans une collectivité ou un établissement public est double lors d'une journée grève. Il est nécessaire de :

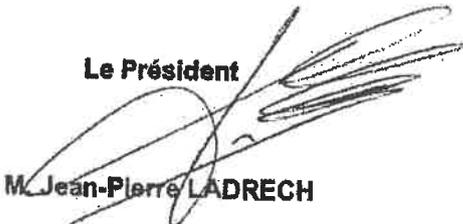
- recenser exhaustivement les agents ayant été grévistes (par journée, demi-journée ou à l'heure) et tenir ces informations à disposition de l'autorité territoriale tout en assurant la confidentialité de ces données.

Dans un second temps, il faut appliquer les retenues sur la paye. Pour cela, aucune mention relative à la grève ne doit apparaître sur le bulletin de paie, ni le cas échéant sur l'arrêté qui serait pris. En outre, l'absence d'un agent en cas de grève, n'est pas considérée comme une absence injustifiée, par conséquent le modèle d'arrêté est adapté en conséquence.

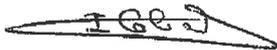
Les pièces justificatives peuvent être demandées par le trésorier. Un modèle a été mis à disposition des collectivités, en cas de besoin.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 17 h 25 heures.

Le Président


M. Jean-Pierre LADRECH

La Secrétaire,



Mme Isabelle CABANETTES

Le Secrétaire-adjoint



M. Jean-Christophe MASSOL